

Formulaires modèles recommandés à utiliser dans le cadre de la Convention Adoption de 1993



Enfant

Formulaire modèle recommandé No 4

Rapport sur la condition psychologique
et sociale du jeune enfant (art. 16)

(Supplément au rapport médical général
de l'enfant)

Formulaire modèle recommandé No 4

**Rapport sur la condition psychologique et sociale
du jeune enfant (art. 16)**

(Supplément au rapport médical général de l'enfant)

Formulaire modèle recommandé No 4

Rapport sur la condition psychologique et sociale du jeune enfant (art. 16)

(Supplément au rapport médical général de l'enfant)

ARTICLE 16 DE LA CONVENTION ADOPTION 1993

Article 16

- (1) *Si l'Autorité centrale de l'Etat d'origine considère que l'enfant est adoptable, a) elle établit un rapport contenant des renseignements sur l'identité de l'enfant, son adoptabilité, son milieu social, son évolution personnelle et familiale, son **passé médical** et celui de sa famille, ainsi que sur ses besoins particuliers ; [...]*
- (2) *Elle transmet à l'Autorité centrale de l'Etat d'accueil son rapport sur l'enfant, la preuve des consentements requis et les motifs de son constat sur le placement, en veillant à ne pas révéler l'identité de la mère et du père, si, dans l'Etat d'origine, cette identité ne peut pas être divulguée.*

RUBRIQUE EXPLICATIVE¹

1. Que contient ce Formulaire modèle recommandé ?

Ce Formulaire reprend l'un des aspects du rapport sur l'enfant mentionné à l'article 16(1) de la Convention Adoption de 1993 ; à savoir : le passé médical de l'enfant et celui de sa famille, ainsi que les besoins particuliers de l'enfant

2. Quand ce rapport doit-il être rédigé ?

Ce rapport doit être établi lorsque l'Autorité centrale de l'État d'origine considère que l'enfant est adoptable.

Les autorités compétentes de l'État contractant concerné doivent veiller à ce que ce Formulaire soit conservé (voir art. 9(a), 30 et 31 de la Convention).

¹ Le présent Formulaire modèle peut faire l'objet d'adaptations eu égard à la législation nationale. À titre d'exemple, selon le droit interne des États, certaines informations figurant dans le Formulaire peuvent ne pas être communiquées aux futurs parents adoptifs. Les données à caractère personnel ne peuvent pas être divulguées tant que l'apparement n'a pas eu lieu.

Le présent Formulaire modèle complète tout rapport sur l'enfant rédigé préalablement ou au moment de son placement dans une institution de protection de remplacement. Il peut être complété par le Formulaire modèle recommandé No 2 « Rapport sur l'enfant (art. 16) ».

3. Qu'en est-il de la protection des données à caractère personnel ?

L'article 16(2) prévoit que les autorités doivent veiller « à ne pas révéler l'identité de la mère et du père, si, dans l'État d'origine, cette identité ne peut être divulguée ».

Ainsi, chaque État devra adapter le rapport en fonction de ses propres exigences et restrictions relatives à la loi sur la protection des données.

4. Le recours à ce Formulaire modèle est-il obligatoire ?

Non, il s'agit seulement d'un Formulaire modèle recommandé, qui peut nécessiter une adaptation de la part de chaque État.

FORMULAIRE MODÈLE RECOMMANDÉ

Rapport sur la condition psychologique et sociale du jeune enfant (art. 16) (Supplément au rapport médical général sur l'enfant)

Veillez répondre à chaque proposition suivante :

Activité avec des jouets :

L'enfant suit des yeux des hochets / jouets qui sont déplacés devant lui _____

L'enfant s'agrippe à un hochet _____

L'enfant joue avec un hochet : il le porte à sa bouche, l'agite, le fait passer d'une main à l'autre, etc.

L'enfant empile des cubes _____

L'enfant joue de façon délibérée avec des jouets : il pousse des voitures, couche des poupées, leur donne à manger, etc. _____

L'enfant joue à des jeux de rôle avec des jouets et d'autres enfants _____

L'enfant dessine des visages, des personnes ou des animaux présentant des caractéristiques distinctives _____

L'enfant coopère à des jeux structurés avec d'autres enfants (jeux de ballon, jeux de cartes, etc.)

Pas d'observation possible _____

Vocalisation / développement du langage :

L'enfant vocalise lorsqu'il est en contact avec l'éducatrice _____

L'enfant répète différentes combinaisons de voyelles et de consonnes (ba-ba, da-da, ma-ma, etc.)

L'enfant emploie des mots pour communiquer ses besoins _____

L'enfant parle en formant des phrases _____

L'enfant comprend des prépositions telles sur, sous, derrière, etc. _____

L'enfant emploie des prépositions telles sur, sous, derrière, etc. _____

L'enfant parle au passé _____

L'enfant écrit son prénom _____

L'enfant lit des mots simples _____

Pas d'observation possible _____

Développement moteur :

Pas d'observation possible _____

L'enfant s'assoit sans soutien depuis l'âge de _____

L'enfant rampe / se déplace en avant depuis l'âge de _____

L'enfant marche en se tenant aux meubles depuis l'âge de _____

L'enfant marche seul depuis l'âge de _____

L'enfant monte et descend les escaliers en se tenant depuis l'âge de _____

L'enfant monte et descend les escaliers sans se tenir depuis l'âge de _____

L'enfant fait du vélo sans stabilisateur depuis l'âge de _____

Contact avec les adultes :

L'enfant sourit au contact de l'éducateur(rice) connu(e) _____

L'enfant s'apaise plus facilement lorsque l'éducateur(rice) connu(e) le tient dans ses bras

L'enfant pleure / suit l'éducateur(rice) connu(e), lorsque celui(elle)-ci quitte la pièce

L'enfant recherche activement l'éducateur(rice) connu(e) lorsqu'il est contrarié ou s'est fait mal

L'enfant recherche le contact physique avec tous les adultes qui entrent dans la salle

L'enfant exprime ses sentiments aux éducateur(rice)s par des mots _____

Contact avec d'autres enfants :

L'enfant manifeste un intérêt pour les autres enfants en regardant leur activité ou en souriant à leur activité _____

L'enfant aime jouer à côté d'autres enfants _____

L'enfant s'implique activement dans des activités avec d'autres enfants _____

Niveau d'activité général :

Passif _____

Actif _____

Trop actif _____

Humeur générale :

Calme, sérieux _____

Indifférent émotionnellement _____

Capricieux, difficile à calmer _____

Heureux, satisfait _____

Autres remarques ? _____

Nom, fonction, signature et cachet de l'examineur : _____

Date: _____

HCCH - Bureau Permanent

Churchillplein 6b
2517 JW La Haye
Pays-Bas

Tél. : +31 70 363 3303
Fax : +31 70 360 4867
secretariat@hcch.net
www.hcch.net



Hague Conference on Private International Law
Conférence de La Haye de droit internationa privé
Conferencia de La Haya de Derecho Internacional Privado